

**NOTE D'INFORMATION N°33/2020**

La Défense, le 28 septembre 2020

Objet : Organisation du travail et présence sur site octobre 2020

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire liée au COVID-19, la Direction de **GSA+** a décidé de maintenir l'organisation de travail mixant temps de présence sur site et télétravail, et ce jusqu'au 30 octobre 2020.

**Le retour sur site à temps plein prévu à partir du 5 octobre 2020 est donc repoussé au 30 octobre 2020.**

**1. Organisation temps de présence sur site / télétravail**

Chaque collaborateur devra venir travailler sur site **3 jours par semaine au minimum**.

Les jours de télétravail devront autant que possible être identiques d'une semaine sur l'autre et répartis entre les collaborateurs sur les jours de la semaine.

Ces jours seront à valider avec les managers qui communiqueront au service RH les jours de présence décidés.

Rappel : il ne faut pas badger les jours de télétravail.

**2. Mesures existantes pour l'accueil sur site**

Toutes les mesures de prévention mises en place au début de l'épidémie sont maintenues (nettoyage à fréquence plus élevée, mises à disposition de gels et masques).

**Le port du masque reste obligatoire dans tous les locaux de l'entreprise**, y compris sur les postes de travail.

La seule dérogation au port du masque s'applique aux espaces dans lesquels **le salarié peut être seul** (bureaux individuels, bulles, salles de réunion).

Il est rappelé qu'afin de permettre aux collaborateurs des périodes sans port du masque :

- Tous les espaces individuels (bureaux) pourront être utilisés par d'autres collaborateurs lors des absences des personnes dédiées.
- Les bulles ou salles de réunion pourront être utilisées en bureaux individuels. Après chaque utilisation, le nettoyage du poste de travail est requis.

**Une distribution de 4 masques lavables (20 utilisations)** et répondant à la norme AFNOR SPEC S76-001 sera effectuée la semaine prochaine pour chaque collaborateur.

Cela correspond à 12 semaines d'utilisation, soit jusqu'à début janvier 2021.

En fonction de l'évolution des recommandations gouvernementales des modifications pourront être apportées.

**Pour rappel** : le système de climatisation possède une prise d'air extérieur. Le renouvellement de l'air se fait par circulation de l'air neuf (extraction de l'air ambiant et récupération de l'air extérieur en hauteur).

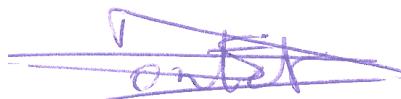
Les gestes barrières ont un rôle essentiel pour réduire au maximum le risque en supprimant les circonstances d'exposition. Ils doivent être la règle chaque fois que possible.

Lors de votre passage à la cafétéria nous vous demandons la plus grande vigilance quant à leur respect et notamment le respect de la distanciation.

Le service RH se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Gaëlle BONTET

Directeur

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bontet', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.